

SYNTHESE DE L'AG du 16/10/2026

Suite au compte rendu de l'Assemblée Générale du club de randonnée LEI ESCLOPS Saint-Pérollais du 16 octobre 2026. Voici les points essentiels concernant le fonctionnement, les activités, les finances, les nouveautés et les perspectives du club.

Principaux points à retenir de l'AG

1. Fonctionnement et organisation du club

- **Club fondé en 1982**, affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
- **Conseil d'Administration de 12 membres**, renouvelé par tiers chaque année.
- **Plusieurs commissions actives** : animateurs, fête des vins, réception, communication.
- **Appel à bénévoles et nouveaux animateurs** pour assurer la relève et la diversité des activités.

2. Modernisation et outils numériques

- **Paiement en ligne sécurisé (Monetico Online)** pour adhésions, séjours et événements, facilitant la gestion comptable et les remboursements.
- **Investissement dans des terminaux de paiement électronique (TPE)** pour la Fête des Vins.
- **Nouveau logiciel d'inscription aux randonnées** développé par un membre, permettant aux adhérents de consulter leurs statistiques et d'optimiser le covoiturage.

3. Activités et vie associative

- **Programme riche et varié** : randonnées classiques, rando santé, mini-séjours trek, ateliers de formation (orientation, outils numériques).
- **201 journées de randonnées programmées** en 2025/2026, dont 145 réalisées (56 annulées principalement pour raisons météo).
- **2 907 participants** au total sur l'ensemble du programme (hors Fête des Vins : 2 165).
- **Moyenne de 15 participants par randonnée**.
- **Succès de la Fête des Vins** (742 inscrits en 2025, 701 en 2026), principale ressource financière du club.

4. Formations et sécurité

- **Formations prioritaires** pour les animateurs (brevet fédéral, premiers secours PSC).
- **Prise en charge totale des coûts de formation** par le club.
- **Organisation de stages de premiers secours** avec les pompiers.

5. Nouveautés et évolutions 2026/2027

- **Augmentation de la cotisation proposée** : passage de 50 à 53 euros pour 2027/2028, en raison de la hausse des licences et assurances.
- **Tarif du covoiturage est augmenté** de 0,08 à 0,09 euro/km.

- **Mise en place du PASS'Région Senior** (15 euros d'aide pour les plus de 65 ans) et reconduction du Bonus senior Ardéchois (30€ d'aide).
- **Déménagement du local associatif** vers le CEP du Prieuré, avec plus de fonctionnalités.
- **Réunion d'accueil prévue pour les nouveaux adhérents.**

6. Bilan financier et prévisionnel

- **Résultat positif pour 2025/2026** : bénéfice de 479,97 euros.
- **Principales recettes** : adhésions/licences et Fête des Vins.
- **Budget prévisionnel 2026/2027 équilibré** à 140 700 euros (dépenses = recettes).
- **Solde au 30/09/2026** : 5 811,74 euros sur le compte courant, 14 000 euros sur le livret associatif.

7. Adhésions et dynamique du club

- **202 adhésions en 2025/2026** (19 nouveaux adhérents), tendance à la baisse.
- **Efforts de recrutement** via le forum des associations et la commission communication.
- **Sondage auprès des adhérents** (150 réponses) pour mieux comprendre leurs attentes.

8. Séjours et événements marquants

- **Nombreux séjours organisés** en France et à l'étranger (Talloires, Pantelleria, Marseille, Font-Romeu, Grèce, et en 2027 Andorre, Dolomites, etc.).
- **Aucun séjour déficitaire.**
- **Participation à des événements locaux** : Foulées de Noël, Ballade gourmande, accompagnement d'enfants, soirées conviviales.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration

- **Renouvellement du tiers sortant** et intégration de nouvelles membres féminines.
- **Appel à candidatures pour renforcer l'équipe dirigeante.**

10. Remerciements et esprit associatif

- **Remerciements aux bénévoles, animateurs, partenaires municipaux et sponsors.**
- **Invitation à s'investir dans la vie du club** (organisation de randonnées, séjours, participation aux commissions).

Exemple d'application concrète

- **Pour un nouvel adhérent** : il pourra s'inscrire et payer en ligne, accéder à son espace personnel pour suivre ses randonnées, bénéficier d'aides financières (PASS'Région Senior), et participer à une réunion d'accueil.
- **Pour un animateur** : il pourra suivre des formations prises en charge, utiliser le nouveau logiciel d'inscription, et participer à des ateliers de perfectionnement.
- **Pour un bénévole** : il pourra rejoindre une commission (communication, fête des vins, réception) et contribuer à la dynamique du club.

En résumé : Le club LEI ESCLOPS Saint-Pérrollais est une association dynamique, modernisée, attentive à la formation et à la sécurité, qui propose un programme riche et varié, tout en veillant à sa santé financière et à l'accueil de nouveaux membres.